MASTER
NEGATIVE
NO. 91-80066-13

AUTHOR:
CAGNAT, RENE LOUIS VICTOR
TITLE:
L'ARMEE ROMAINE AU SIEGE DE JERUSALEM...
PLACE:
PARIS
DATE:
1891

Master Negative #
91-80066-13

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

Cagnat, René Louis Victor, 1852-1937.
L'armée romaine au siège de Jérusalem; conférence faite à la Société des études juives, le 20 Décembre, 1890... Paris, Durlacher, 1891.
31 p. illus. 25 cm.

Extrait de la Revue des études juives, t. 22.

Volume of pamphlets

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 6-26-91 INITIALS V.W.D.
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

L'ARMÉE ROMAINE

AU SIÈGE DE JÉRUSALEM

CONFÉRENCE

FAITE A LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JUIVES

LE 20 DÉCEMBRE 1890

PAR

R. CAGNAT



PARIS

A LA LIBRAIRIE A. DURLACHER

83 *bis*, RUE DE LAFAYETTE

—

1891

L'ARMÉE ROMAINE
AU SIÈGE DE JÉRUSALEM

CONFÉRENCE FAITE A LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JUIVES
LE 20 DÉCEMBRE 1890

PAR M. R. CAGNAT.

Présidence de M. THÉODORE REINACH, *vice-président.*

M. le PRÉSIDENT ouvre la séance en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

En l'absence de notre respecté président, retenu par un engagement antérieur, en l'absence aussi de mon collègue, M. Hartwig Derenbourg, c'est à moi que revient l'honneur de vous présenter le savant conférencier qui doit vous entretenir ce soir. Je m'acquitte de ce devoir avec d'autant plus de plaisir que M. Cagnat est pour moi un ami d'ancienne date, et que cependant, dans la bienvenue cordiale que je lui souhaite en votre nom, l'amitié ne coûtera rien à la vérité.

M. Cagnat n'est un inconnu pour aucun de ceux qui s'intéressent à l'antiquité romaine, et ils sont nombreux dans un pays qui est resté aux trois quarts romain par la langue, les lois et les traditions. En très peu d'années il a su conquérir une place considérable parmi les jeunes maîtres qui, à la façon des lieutenants d'Alexandre, ont

dû se partager le vaste domaine conquis à la science par l'illustre Borghesi. Ce domaine, vous le savez, c'est celui de l'épigraphie appliquée à l'étude des antiquités romaines. Simple innovation de méthode, semble-t-il ; mais ici, surtout en ce qui concerne la période impériale, l'innovation a pris la proportion d'une véritable rénovation.

Les historiens anciens, Tacite, Suétone, Dion Cassius, nous ont raconté en grand détail les guerres, les révolutions de palais, les conspirations, les crimes et les vertus privées des empereurs et des impératrices. C'est là une partie de l'histoire, la plus émouvante peut-être ; ce n'est pas l'histoire tout entière. Le lecteur du XIXe siècle s'intéresse à bien d'autres choses dans cette période de plus de quatre cents ans qu'embrasse l'histoire de l'empire romain. On veut savoir comment cet empire colossal était habité, subdivisé, gouverné ; par quels rouages l'action du pouvoir central se transmettait aux provinces ; suivant quelles règles y fonctionnaient l'armée, le culte, les finances, l'administration, bref tous les grands services publics. On veut aussi savoir comment vivaient les hommes de ce temps-là, ce qu'ils aimaient, ce qu'ils croyaient, quel trésor de souvenirs leur avait légué le passé, quelles aspirations confuses y préparaient l'avenir.

Tout cela, Messieurs, tous ces détails qui constituent, pour parler comme Montaigne, la « moëlle substantifique » de l'histoire, les historiens anciens n'en ont cure ; ils les supposaient connus de leurs lecteurs, et ne pouvaient pas se faire par la pensée les contemporains des curiosités futures. Heureusement, si les historiens nous manquent, nous avons les pierres et les médailles ; mais ce sont là des témoins modestes et renfermés, qui ne livrent leur secret qu'à ceux qui savent les interroger. M. Cagnat est de ceux-là ; il a tout ce qu'il faut pour faire un bon juge d'instruction, car il est à la fois homme d'action, écrivain et orateur.

Explorateur habile et endurant, il a rapporté naguère de ses deux campagnes en Tunisie toute une moisson de documents topographiques et épigraphiques ; écrivain, il nous a donné, entre autres ouvrages, une lumineuse *Histoire des impôts indirects sous les Romains* et un *Manuel d'épigraphie latine* qui est entre les mains de

tous les étudiants ; professeur enfin, il enseigne l'épigraphie romaine depuis plusieurs années au Collège de France, et dans cette chaire, illustrée par Léon Renier et Ernest Desjardins, il enseigne comme il écrit, avec clarté, avec simplicité, avec méthode, avec cette parfaite bonne foi du vrai savant qui n'a pas de plus vif désir que d'émanciper ses élèves, de leur apprendre à se passer de lui le plus tôt possible. Ajouterai-je, Messieurs, au risque de blesser la modestie de mon ami, que la réputation scientifique de M. Cagnat a depuis longtemps franchi les bornes de notre pays ? Lorsque l'Académie de Berlin s'est mise en quête d'un collaborateur compétent pour refaire le recueil des inscriptions d'Afrique, l'une des parties les plus importantes du *Corpus inscriptionum latinarum,* c'est à notre compatriote qu'elle s'est adressée, et cette invitation faite avec courtoisie et acceptée avec désintéressement, honore autant l'érudit français que l'Académie allemande.

Dans cet enseignement du Collège de France auquel je faisais allusion tout à l'heure, M. Cagnat a pris, à diverses reprises, pour matière de ses leçons l'*armée romaine* ; on dit même qu'il prépare un ouvrage d'ensemble sur ce vaste et difficile sujet. C'est en quelque sorte un chapitre ou un extrait anticipé de ce grand ouvrage qu'il a consenti à nous apporter ce soir, et ce chapitre se rattache directement à l'objet ordinaire de nos études. Il n'est personne de vous qui, en lisant les péripéties de ce drame qu'on appelle le siège de Jérusalem par les Romains, n'ait éprouvé le désir d'être renseigné un peu plus exactement sur la nature, la composition, l'organisation de l'armée, ou plutôt des armées, qui, à force de discipline, ont su triompher de la résistance la plus opiniâtre et la plus héroïque. Ces renseignements militaires, nous les chercherions vainement dans Josèphe ou dans les historiens modernes, qui n'ont guère fait que paraphraser son récit ; M. Cagnat, plus curieux et mieux informé, va vous les fournir. J'aime à placer sa tentative sous le patronage d'un des noms qui nous sont restés les plus chers. Dans un des premiers numéros de notre *Revue*, notre regretté collègue Arsène Darmesteter vous avait déjà montré quel parti fécond peut tirer des sources épigraphiques l'historien de la révolte des Juifs contre Hadrien. Eh bien, ce que Darmesteter, qui, en épigraphie, n'a

jamais prétendu qu'au titre d'amateur, avait esquissé pour la deuxième insurrection juive, il appartient à un épigraphiste de profession de le réaliser pour la première. Suivons donc avec confiance M. Cagnat dans le camp de l'ennemi, dans ces retranchements formidables que les Romains viennent de planter devant les murs de la cité sainte. Ce qu'il va vous y montrer, je l'ignore, car je ne suis pas dans le secret des dieux et de M. Molteni. Peut-être va-t-on faire défiler sous vos yeux les chefs et les uniformes des différents corps de troupes ; peut-être (comme feu Léon Renier dans un mémoire resté célèbre) vous fera-t-on pénétrer dans la tente de Titus pour assister à un conseil de guerre... Mais trêve d'hypothèses qui ne servent qu'à faire languir votre impatience. Tout ce que je puis vous promettre, c'est que sous la conduite d'un guide aussi expérimenté, vous ne risquez ni de vous perdre ni de vous ennuyer. Je vous en donne dès à présent ma parole ; vos applaudissements ne tarderont pas à la dégager.

M. Cagnat répond :

Mesdames, Messieurs,

Mon camarade et ami S. Reinach vous a entretenus, l'hiver dernier, de l'arc de triomphe élevé à Rome par Titus à la suite de la prise de Jérusalem. Il vous a montré les deux empereurs, le père et le fils, montant en triomphateurs au Capitole, et faisant retracer sur la pierre cette phase glorieuse de leur existence et de leur règne.

Je ne reviendrai pas aujourd'hui sur ce sujet — je perdrais trop à la comparaison ; je remonterai plus haut, et je vous ferai voir l'armée romaine à l'œuvre devant la capitale de la Palestine, depuis le moment où elle se concentra autour de Jérusalem jusqu'à celui où, après l'avoir enlevée d'assaut, elle regagna ses garnisons habituelles.

Quand je dis que je vous la montrerai à l'œuvre, je n'entends pas vous annoncer que je vous ferai le récit de la guerre et de ses diverses péripéties. Cette histoire a été racontée par un témoin, écrivain de talent, juif lui-même, d'abord défenseur de son pays, puis prisonnier de Vespasien après de hauts faits d'armes, et désarmé par la clémence de son vainqueur, l'historien Josèphe. Raconter le siège de Jérusalem serait le répéter ou l'abréger : et c'est ce que ne peut songer à faire quelqu'un qui a l'honneur de parler devant vous.

Mon dessein est tout différent. Je n'ai pas d'autre ambition que de vous mettre à même de suivre le récit de Josèphe lorsqu'il vous plaira de le lire ou de le relire si vous l'avez déjà lu. J'essaierai de faire revivre devant vous la physionomie des choses ou des hommes qui ont pris part du côté des Romains à ce siège mémorable ; nous verrons pourquoi la guerre a éclaté et quelle part de responsabilité revient à Rome dans cette affaire ; je vous présenterai successivement les chefs et les soldats de l'armée assiégeante, je vous expliquerai l'organisation des différents corps qui la composaient, leur armement, leur mode d'attaque. Ce sera, si vous le voulez, une visite aux tranchées que nous ferons ensemble.

Vous en sortirez convaincus, je le suppose du moins, que si Jérusalem est tombée, c'est qu'elle ne pouvait éviter son sort, tant les moyens employés pour l'attaquer étaient puissants et savamment combinés, tant l'armée romaine était fortement organisée, tant les généraux étaient habiles et les troupes dressées pour la victoire.

Au moment où éclata la guerre de Judée, le gouverneur du pays était un procurateur. Pour comprendre la valeur du mot et les conséquences qu'entraînait un pareil régime, il faut savoir que les provinces romaines, à l'époque impériale, se divisaient en trois catégories.

Il y avait d'abord les provinces « non armées », celles qui, n'étant point situées aux frontières de l'empire, n'étaient point occupées par des troupes. Celles-là, l'empereur les abandonnait au Sénat qui y envoyait des proconsuls, c'est-à-dire de grands personnages, quelques-uns anciens consuls, qui tous appartenaient à la haute noblesse.

A côté des provinces sénatoriales il faut citer celles que l'empereur gouvernait au moyen de légats propréteurs, provinces confi-

nant aux Barbares, où l'on devait entretenir des troupes nombreuses et où le commandement ne pouvait être exercé que par le prince, chef suprême de l'armée ou par ses représentants. Comme les proconsuls, les légats propréteurs étaient des sénateurs, anciens préteurs ou anciens consuls, apparentés aux familles les plus illustres et les plus riches de l'empire. Les uns comme les autres pouvaient donc, sans arrière-pensée personnelle, s'occuper des intérêts de leurs administrés, d'autant plus qu'ils recevaient des traitements souvent considérables : le proconsul d'Afrique, par exemple, touchait annuellement 1 million de sesterces (250,000 francs). Les procurateurs, au contraire, n'étaient que des chevaliers romains. Et pour être chevalier, point n'était besoin d'une haute naissance ou d'une grande fortune : il fallait avoir un cens de 400,000 sesterces (100,000 fr.), et se faire agréer de l'empereur, qui, chaque année, dressait la liste des chevaliers, c'est-à-dire de ceux qu'il destinait dans un avenir plus ou moins voisin à de petits commandements militaires ou à des fonctions administratives. Une de celles qui étaient réservées aux membres de l'ordre équestre, était précisément l'administration des provinces procuratoriennes. Les traitements de semblables gouverneurs étaient relativement minimes ; les plus favorisés étaient appointés à 200,000 sesterces (50,000 fr.), mais la majorité n'en touchait que 15,000. Ces provinces étaient dans une situation toute particulière ; elles appartenaient non pas au peuple romain mais à l'empereur lui-même, qui y avait hérité les droits et les charges des anciens rois du pays ; le gouverneur y était donc moins un fonctionnaire de l'Etat que le gérant, le mandataire du prince. Appelé à y faire les affaires de son maître, il trouvait moyen de faire en même temps les siennes.

C'est un homme de cette sorte qui était à la tête de la Judée à la fin du règne de Néron. Il se nommait Gessius Florus. La famille Gessia est une famille obscure ; tous ceux de ses membres dont nous avons gardé le souvenir sont de petites gens. Lui était certainement un parvenu. Il était grec d'origine, né à Clazomène, par suite ennemi des Juifs ; car il y avait entre les Grecs d'Asie et les Juifs répandus dans les villes de la côte une vive antipathie. On ignore les débuts de sa carrière : sans doute il servit quelque temps dans

l'armée, comme les autres ; puis il arriva à des charges d'administrateur civil. Il eut la bonne fortune d'être nommé en Judée et nous savons pourquoi. Sa femme se nommait Cléopâtre : elle aussi était grecque ; elle était liée d'affection avec Poppée, que Néron aima tendrement... jusqu'au jour où il la tua d'un coup de pied dans le ventre, et qui eut sur lui une grande influence. Celle-ci s'entremit pour faire un sort au mari de son amie, et Gessius Florus obtint le gouvernement de la Palestine. Il était donc arrivé par les femmes, comme on dirait aujourd'hui.

A en croire l'historien Josèphe, c'était le dernier des hommes, cruel, tyrannique et surtout fort intéressé : il ne méprisait aucun gain, ni grand ni petit. Je croirais volontiers à cette dernière accusation — l'Asie-Mineure et la Syrie sont des pays où les cadeaux d'argent, les « bacchich », ont été en honneur de temps immémorial ; mais je suis moins prêt à accepter les premières, car elles viennent d'un homme qui n'est pas resté en dehors des événements. Gessius Florus était plutôt un autoritaire maladroit. Il ne faut pas se dissimuler que les fonctions du gouverneur de Judée étaient assez délicates : il avait à lutter contre des croyances entièrement opposées aux habitudes administratives de Rome.

« Il y avait, dit M. Renan, opposition absolue entre l'empire romain et le judaïsme orthodoxe. C'étaient les Juifs qui, le plus souvent, étaient insolents, taquins, agresseurs. L'idée d'un droit commun, que les Romains portaient en germe en eux, était antipathique aux stricts observateurs de la Thora. Ceux-ci avaient des besoins moraux en totale contradiction avec une société purement humaine, sans nul mélange de théocratie, comme était la société romaine... Entre la théocratie juive, étroite mais féconde, et la proclamation la plus absolue de l'état laïque qui ait jamais existé, une lutte était inévitable. Les Juifs avaient leur foi fondée sur de tout autres bases que le droit romain et au fond inconciliable avec ce droit. »

Il fallait donc, dans le gouvernement du pays, se montrer très adroit et très ménager des susceptibilités, agir comme autrefois Ponce-Pilate lors du procès du Christ ; mais, en même temps, il y avait à faire respecter l'autorité romaine et à ne pas laisser aux

mauvaises têtes le moyen ni le temps de fomenter une révolte sérieuse. Gessius Florus essaya de faire l'un et l'autre ; seulement il n'eut pas le tact nécessaire et son intervention fut funeste.

Une querelle insignifiante entre les Grecs et les Juifs de Césarée échauffa les esprits. Le procurateur commença par s'effacer, gagné, dit Josèphe, par un don de huit talents ; les Juifs, croyant l'avoir acheté, devinrent audacieux et firent du tumulte ; puis, dès qu'ils s'aperçurent que Gessius Florus ne tolérerait pas leurs écarts, ils passèrent à l'insolence ; enfin, à la première menace de châtiment, la révolte éclata. Le gouverneur, effrayé, appela aussitôt à son aide le légat de Syrie, son voisin, qui avait sous ses ordres une armée puissante. Celui-ci marcha sans tarder sur la Palestine et vint camper devant les murs de Jérusalem, croyant que tout allait céder devant lui ; mais il se trompait entièrement sur la gravité de la révolte. Tout le pays était soulevé ; si bien que l'armée romaine courait risque d'être coupée de ses communications avec la Syrie : coûte que coûte il fallait éviter ce malheur. La retraite fut décidée : elle se changea en désastre ; les chefs périrent, les bêtes de somme, les bagages, les aigles mêmes restèrent entre les mains de l'ennemi. La Judée n'était plus seulement révoltée : elle était perdue pour l'empire si l'on ne se hâtait d'envoyer des troupes aguerries, conduites par un général expérimenté. Néron n'hésita pas : il choisit Vespasien.

Lui aussi appartenait à une famille obscure ; mais il avait déjà fait ses preuves ; il était même arrivé à occuper une des plus hautes situations de l'empire, le proconsulat d'Afrique. Et pourtant, au moment où la Judée se révolta, il était en disgrâce ; il paraît qu'il avait commis une faute grave que Néron ne pardonnait pas... il s'était endormi à une représentation théâtrale où le prince-acteur tenait un rôle ; si bien que lorsqu'on lui apporta le message impérial qui l'envoyait en Judée, il crut tout d'abord à un ordre de mort. Il ne se doutait pas, ni Néron non plus, d'ailleurs, que cette nomination était pour lui le prélude d'une haute fortune.

A peine à la tête des troupes il entra en campagne ; mais au lieu de mettre le siège devant Jérusalem, comme avait fait Cestius Gallus, il entreprit de soumettre, pour commencer, toute la pro-

vince révoltée. Il enleva d'assaut et ruina successivement les places fortes, au prix d'une grande énergie et en payant lui-même de sa personne ; après quoi il se disposa à attaquer la capitale.

Mais à ce moment survenaient des événements inattendus : Galba était salué empereur à la place de Néron, puis remplacé par Othon, tandis que les troupes de Germanie proclamaient Vitellius. A cette nouvelle, les légions d'Orient, qui étaient toujours en rivalité avec celles d'Occident, portèrent leur choix sur Vespasien. Il n'était plus possible à celui-ci de diriger les opérations en Palestine, alors qu'il lui fallait se faire reconnaître à Rome ; le général se rendit en Egypte dont la fidélité lui était acquise, pour affamer l'Italie si elle ne se soumettait point à lui et pour attendre l'occasion de passer la mer. C'est de là qu'il envoya à sa place en Judée, avec des troupes de renfort, son fils Titus, le futur conquérant de Jérusalem.

Titus avait à ce moment trente ans. Sa carrière antérieure l'avait parfaitement préparé à jouer le rôle important qui lui était dévolu. Il avait fait la guerre en Germanie et en Bretagne, où il se fit remarquer par ses qualités militaires ; tout récemment encore, il avait servi sous les ordres de son père en Palestine et pris part aux sièges de Tarichée et de Gamala. On raconte que dans cette expédition, il avait eu un cheval tué sous lui : c'était un officier accompli. Suétone nous apprend qu'il avait « une singulière aptitude à tous les travaux de la paix et de la guerre, une rare dextérité dans le maniement des armes et du cheval » et bien d'autres talents encore... celui, notamment, de contrefaire toutes les signatures. Ce que nous savons de lui devant Jérusalem nous prouve qu'il poussait le courage jusqu'à la témérité. A peine arrivé en face de la ville, il conduit une reconnaissance avec un gros de cavalerie, sans se préoccuper du danger qu'il courait, de la faute même qu'il commettait en s'exposant ainsi ; les Juifs font une sortie, s'embusquent dans les jardins qui entourent Jérusalem ; Titus ne peut regagner son camp qu'en passant avec son cheval à travers les traits et presque sur le corps des ennemis. Quelques jours après, une des légions occupée à se fortifier est attaquée à l'improviste et mise en fuite ; c'est Titus qui la délivre en chargeant à la tête de quelques hommes. On pourrait citer encore bien d'autres faits d'armes qu'il

accomplit à Jérusalem. Par contre, il se montrait facilement cruel. S'il n'avait point changé en arrivant à l'empire, il n'aurait pas mérité le titre de « délices du genre humain » sous lequel nous le connaissons aujourd'hui. L'historien Josèphe nous a gardé un exemple frappant de sa cruauté. A un moment du siège, les Romains ne craignaient pas de crucifier, en vue des murailles, les Juifs désarmés qui s'échappaient de la ville ; on dressait jusqu'à cinq cents croix par jour ; et Titus autorisait, s'il n'ordonnait pas ces horreurs, parce que, nous dit-on, il ne voyait pas ce qu'on pouvait faire d'autre de ces fugitifs. C'est peut-être cette sauvage énergie du général qu'il faut accuser de la destruction du temple. Il est vrai que Josèphe a défendu Titus de cette accusation, en prétendant que le feu avait été mis par un soldat, malgré les ordres donnés ; mais Sulpice Sévère, qui a copié Tacite, fait remonter positivement la responsabilité de l'incendie jusqu'au général. Il faut renoncer, au reste, à savoir la vérité sur ce détail historique.

J'aurais voulu vous mettre sous les yeux un portrait de Titus ; mais je n'ai pas pu me procurer une image de ce général en costume de guerre ; et c'est le guerrier surtout qui nous intéresse en lui, à propos de Jérusalem. La figure 1 représente un empereur en tenue de commandant en chef ; la tête est celle de Trajan ; mais nous ferons, si vous voulez bien, comme certaines villes de l'empire romain qui, par économie, à la fin de chaque règne, coupaient la tête des statues impériales et la remplaçaient par celle du souverain qui venait d'être proclamé à Rome ; nous mettrons en imagination, à la place du visage de Trajan, celui de Titus. Vous voyez avec quelle richesse la cuirasse est ornementée ; en haut, au-dessus des pectoraux est figurée une tête de Méduse ; au milieu, on a représenté une Minerve casquée et ornée du bouclier, devant laquelle dansent deux jeunes filles ; chacun des morceaux de cuir, en forme de dent, qui terminent la cuirasse est chargée d'un médaillon ; des lamelles de cuir, terminées par des franges pendent jusqu'au milieu de la cuisse et sur le haut du bras. Sous la cuirasse, on aperçoit le bas de la tunique qui dépasse. Les pieds sont chaussés de belles sandales, et le corps ceint d'un baudrier d'où pend un glaive à poignée ciselée. Mais ce qui caractérise surtout le général en chef, c'est le manteau dont vous pouvez remarquer les pans sur l'épaule gauche et autour du bras. On le nommait *paludamentum* ; il s'attachait par une agrafe sur l'épaule droite, laissant le bras droit libre et enveloppant le bras gauche ; on s'y drapait pour se garantir du froid ou pour se donner une belle contenance. Ici on n'en voit qu'une minime partie, par un artifice du sculpteur qui a voulu laisser toute la cuirasse découverte, pour en montrer les détails ; mais il ne faudrait pas croire qu'on le portât ainsi dans la réalité. Cette image vous permettra de vous représenter, sauf pour de légers détails, quel était le costume officiel que portait Titus au siège de Jérusalem.



Fig. 1.

Il amenait avec lui une nombreuse armée. Nous en connaissons la composition : elle comprenait quatre légions avec leurs auxiliaires, et des troupes fournies par les rois du pays, ce que nous appelons en Algérie « des goums ». C'est par eux que je commencerai.

On peut s'étonner au premier abord que les Romains aient permis à certains chefs d'entretenir des troupes dans le voisinage ou même dans l'intérieur des provinces soumises ; il est facile pourtant de comprendre la raison de ce libéralisme. Le seul intérêt — et il était capital — que Rome avait à maintenir de petits souverains indépendants, c'était de les employer à défendre les provinces frontières contre les invasions des Barbares. La Judée, qui n'était pas éloignée de l'Euphrate, avait tout à craindre des Parthes ; il était donc utile d'y maintenir des forces locales, capables d'assurer la paix ou, en cas d'alerte, de faire face aux premières difficultés. C'était le rôle réservé à tous les rois que nous trouvons à l'armée de Titus. Le premier à nommer est Hérode Agrippa II, qui possédait le pays

situé à l'est du lac de Tibériade, sur la rive droite du Jourdain ; ses troupes étaient faites sans doute de ces Nabatéens demi-sauvages qui vivaient dans des grottes souterraines, comme des animaux, ainsi que nous l'apprennent les auteurs. Quand Vespasien commença la guerre, Agrippa lui amena 2,000 fantassins et 1,000 cavaliers ; il en fournit plus encore à Titus, dit Josèphe. En adoptant le nombre de 3,000 hommes nous resterons donc au-dessous de la vérité.

A côté de ce prince il faut placer Sohem, roi de l'Iturée, petit pays situé à l'est des états d'Agrippa et confinant à l'Arabie. Lui aussi s'adjoignit à Titus avec 3,000 hommes au moins. Par un heureux hasard nous avons conservé la tombe d'un soldat appartenant à une troupe d'Ityréens ; on y voit le buste du défunt. Le costume en est caractéristique (figure 2). Le corps est couvert d'une sorte de grand manteau à capuchon qui rappelle beaucoup le burnous arabe : il semble, en effet, cousu sur le devant et non boutonné ou agrafé comme notre manteau de cavalerie ; au dessous on aperçoit le haut d'une tunique qui laisse le cou dégagé ; la tête est nue et ne devait point porter de casque. D'une main il tient un arc et de l'autre deux flèches : c'est l'arme par excellence de l'Orient ; les Parthes, voisins des Ityréens, avaient, comme archers, une réputation qu'il est inutile de vous rappeler.



Fig. 2.

Malchus, un chef arabe, avait fourni un effectif plus considérable encore : au moins 5,000 hommes : mille cavaliers et quatre mille fantassins. Palmyre avait envoyé des archers ; et au milieu du siège, Antiochus de Commagène, celui que Racine a mis en scène dans sa Bérénice, amena, de son côté, un secours important. On peut donc, sans exagération, estimer que l'armée de Titus comptait de ce fait, vingt mille hommes.

D'autre part, une légion était composée à cette époque de 5,500 hommes, et les auxiliaires attachés à chacune d'elles égalaient en nombre les légionnaires. Une légion et ses auxiliaires composaient donc un ensemble de 11,000 hommes : soit 44,000 hommes pour les quatre légions de Titus. Il est vrai que Vespasien avait emprunté aux troupes de Judée des détachements qu'il avait emmenés avec lui contre son compétiteur ; mais comme il avait fait venir d'Egypte 5,000 hommes, l'équilibre était rétabli par là même. L'effectif de l'armée assiégeante se montait, en conséquence, à 65,000 hommes ; total considérable si l'on songe à l'espace relativement restreint qu'occupait la ville. Mais Vespasien tenait à écraser la révolte afin de mettre à la raison, une fois pour toute, la nation juive ; et le meilleur moyen d'assurer la victoire était assurément de multiplier les combattants.

Nous savons le nom des quatre légions qui formaient le gros de l'armée de Titus : c'était la Ve légion, dite Macédonique, la Xe surnommée *Fretensis* ; la XIIe *Fulminata* et la XVe Apollinaire.

La Ve Macédonique comptait de longues années d'existence : elle remontait au moins à Auguste. Sous Néron, elle avait fait la guerre contre les Parthes et c'est au moment où elle revenait de cette campagne, qu'on l'avait envoyée contre les Juifs. On lui donna pour mission de prendre la partie de la ville, couverte par la tour Antonia, qui tomba assez rapidement au pouvoir des Romains.

La Xe *Fretensis* était plus ancienne encore que la précédente : elle existait avant Auguste, car son surnom lui vient, croit-on, de la part qu'elle avait prise à la campagne de Sicile contre Sextus Pompée. — *Fretum*, par abréviation pour *Fretum siculum*, serait l'origine du nom *Fretensis*. — Elle aussi appartenait, depuis longtemps, à l'armée de l'Asie ; elle avait participé, comme la précédente, à l'expédition dirigée contre les Parthes ; et, comme elle, avait été lancée, à peine revenue à son camp habituel, à l'attaque de Jérusalem. Son rôle actif, au début de la guerre, sous Vespasien, l'avait signalée à l'attention du général, et l'on comptait sur sa vaillance : elle attaqua la ville par l'est. Après la victoire de Titus, cette légion ne quitta pas le pays ; on lui assigna Jérusalem

pour garnison et elle y demeura jusqu'après l'époque d'Hadrien. Aussi a-t-elle laissé à elle seule, de son séjour, plus de traces en Judée que toutes les autres réunies. Tout d'abord, on a trouvé, soit à Jérusalem, soit dans les environs immédiats, un certain nombre de tuiles ou de briques portant la marque *Legio X Fretensis*. Les documents de cette espèce sont très intéressants pour nous. Chaque corps de troupe avait coutume, en effet, de bâtir les baraquements ou les casernes qu'il devait occuper; mais au lieu de s'adresser, comme l'on fait chez nous, à l'industrie privée pour fournir les matériaux de construction, on les demandait aux soldats eux-mêmes. La brique pour les murs peu épais, les tuiles pour les toitures étaient ainsi fabriquées « manu militari ». Aussi, de même que nos industriels mettent leur nom ou celui de leur briqueterie sur les objets qu'ils livrent au commerce, les légions ou les troupes auxiliaires frappaient leurs produits de leur estampille. Partout donc où l'on exhume une brique ou une tuile ainsi marquée, on peut être assuré que le bâtiment dont elle faisait partie est une construction militaire, élevée par le corps dont la marque figure sur la tuile, et pour son usage. Nous avons là un moyen assuré de connaître les divers points de l'empire romain occupés par les soldats et la nature de chacune des troupes qui y étaient cantonnées. La légion X[e] Fretensis a laissé des souvenirs écrits de cette espèce sur le sol de la Palestine.

Son nom figure aussi sur une monnaie contremarquée, qui a été trouvée dans le pays. Cette pièce, qui est reproduite ici (figure 3), porte au droit, les restes d'une tête qui paraît être radiée; les lettres AES qui s'y lisent, appartiennent au mot *Caesar*. Au revers on lit BAC, qui semble le reste du mot Σεβαστήνων et qui apprend que la monnaie a été frappée à Sébasté de Palestine. A côté, l'on distingue deux contremarques. La plus petite, appliquée sur le bord inférieur, est très douteuse. Le savant qui a fait connaître cette pièce y voyait un sanglier, tandis que le dessinateur croyait y distinguer une petite galère. Afin de les mettre d'accord, on a

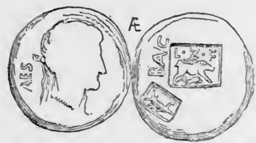


Fig. 3.

représenté sur le denier, une image qui n'est ni un sanglier, ni une galère. Mais la marque centrale est bien nette. On y reconnaît un sanglier les soies hérissées, tourné vers la droite; au-dessous, un dauphin; au-dessus, les lettres L. X. F., c'est-à-dire : légion X[e] Fretensis. On doit se demander tout d'abord ce que veut dire ce sanglier placé à côté du nom légionnaire. M. de Saulcy s'est figuré qu'il y avait là « une insulte jetée à la face de la nation juive », — à cause de la défense religieuse qui lui est faite de manger de la viande de porc ou de sanglier, — de même que dans le sanglier que, suivant l'historien Eusèbe, on sculpta, sous Hadrien, au-dessus de la porte de Jérusalem rebâtie et devenue colonie romaine. C'est là une erreur, et voici la véritable explication. Les légions avaient comme enseigne, non seulement l'aigle, que l'on peut comparer à notre drapeau régimentaire, mais des « *signa* », des guidons; ceux-ci représentaient aussi des animaux, et l'un d'eux, peut-être celui de la première compagnie, était devenu le symbole et comme les armes parlantes de la légion. Le sanglier est un de ces animaux emblématiques. Sa présence à côté du nom et du numéro légionnaires, équivaut à la répétition de ceux-ci; au-dessus de la porte d'entrée de Jérusalem, il indiquait la part prise par la légion à la reconstruction des murailles et à l'occupation de la place.

Mais alors que signifie une telle contremarque sur une monnaie de Sébasté ? C'est précisément par là que cette pièce intéresse la victoire de l'armée romaine devant Jérusalem. Sous l'empire, l'empereur seul avait le droit de battre monnaie; mais les généraux en chef gardaient celui de contremarquer les espèces déjà existantes, dans un cas de nécessité, pour leur donner une valeur fictive. Voilà précisément ce qui se passa en l'an 70. L'armée se trouvait à court de numéraire, alors que les trois quarts de l'empire n'étaient point soumis à Vespasien; et l'on n'aurait jamais pu, avec les seules pièces monnayées dont on disposait, payer la solde des troupes assiégeantes. Situation critique, qui risquait de donner naissance à des mécontentements, à des insubordinations peut-être et de retarder le succès ! On eut recours au procédé de la contremarque. Les pièces de cuivre que l'on put se procurer ou faire battre dans le

pays, reçurent une valeur fiduciaire qui fut, comme on le voit, deux fois renouvelée, — chaque contremarque augmentait la valeur de la pièce — ; l'une d'elles, celle qui porte le nom et le symbole de la légion X[e] Fretensis, mérite de fixer particulièrement votre attention, puisqu'elle fut appliquée sur cette pièce pour fournir à la solde de la légion qui nous occupe en ce moment.

La légion XII[e] *Fulminata*, ainsi nommée parce qu'elle portait un foudre sur ses boucliers ou que le foudre figurait sur ses enseignes, et non comme on l'a dit, parce qu'elle prit une part quelconque à un certain miracle, dit de la légion Fulminante, que Xiphilin a raconté, avait à peu près les mêmes états de service que les précédentes, avec cette différence qu'elle venait de subir, sous Cestius Gallus, une défaite sanglante, quand cet officier l'entraîna imprudemment sur Jérusalem, et lui ordonna bientôt, non moins imprudemment, de battre précipitamment en retraite. Elle avait à venger ses chefs perdus, ses bagages abandonnés, ses drapeaux laissés entre les mains des Juifs ; on comprend qu'elle fût avide de laver un pareil affront et disposée à tous les efforts pour se réhabiliter.

Reste la légion XV[e] Apollinaire, dont le signe distinctif était un Apollon ; son origine remontait au moins à Auguste ; elle avait fait, avec Corbulon, la campagne d'Arménie, et, à peine revenue, avait été appelée à marcher contre Jérusalem.

Voilà, en peu de mots, l'histoire des légions qui accompagnaient Titus. Permettez-moi de vous présenter maintenant les officiers qui en exerçaient le commandement.

Toute légion romaine, sous l'Empire, avait à sa tête un légat, personnage qui avait généralement exercé la préture et qui allait bientôt arriver au consulat. Je ne saurais mieux comparer ce genre d'officiers qu'à nos généraux de division modernes ; car ils avaient sous leurs ordres, non seulement une légion, mais ses auxiliaires, c'est-à-dire de la cavalerie et de l'infanterie, sans compter l'artillerie légionnaire et tous les services administratifs qu'une telle masse d'hommes comportait.

Au-dessous étaient des tribuns, choisis parmi les jeunes sénateurs qui avaient exercé seulement la questure ; nous les assimilerons à nos chefs de bataillons plutôt qu'à nos colonels. Leur rôle

était double : militaires, ils conduisaient les différentes parties de la légion au combat, et remplaçaient au besoin le légat à la tête de la division ; administrateurs, ils veillaient à l'habillement des hommes, à leur casernement, à leur nourriture.

Au-dessous encore, nous trouvons les centurions, qui commandaient, comme nos capitaines, les compagnies légionnaires. De plus, on leur confiait un grand nombre de services accessoires, la surveillance de l'arsenal, la direction de travaux qui ressortissent aujourd'hui à l'arme du génie, le commandement et l'administration de certaines troupes auxiliaires, etc. Le premier centurion de la première cohorte avait nom « Primipile ».

Les centurions, à la différence des tribuns et des légats, n'étaient ni sénateurs, ni même chevaliers ; ils sortent du rang, font toute leur carrière dans les postes inférieurs de la légion, et ne peuvent pas prétendre à un grade supérieur. Leur seul espoir est d'arriver au poste de préfet du camp (major de la place) ; généralement, ils ont leur retraite comme centurions et forment, dans les provinces, une bourgeoisie d'épée fort estimée ; plus que tous les autres, ce sont eux qui ont gagné pacifiquement le monde à la civilisation romaine, quand l'âge leur était venu de déposer l'épée et de renoncer aux conquêtes guerrières.

Chaque centurion avait sous ses ordres un certain nombre d'officiers inférieurs ou de sous-officiers, lieutenants (options), fourriers (tesséraires), porte-drapeaux (aquilifères, signifères), ainsi que différents spécialistes, trompettes, médecins, aumôniers, victimaires, haruspices, etc.

L'historien Josèphe nous a gardé le nom de quelques-uns des officiers supérieurs qui prirent part au siège de Jérusalem. Il nous en parle surtout quand il nous raconte les conseils de guerre que Titus réunit pendant le siège : l'empereur rassemblait ainsi ses conseillers dans les circonstances difficiles, leur demandait leur avis, exposait le sien et l'on votait. Je ne vous étonnerai pas en vous apprenant que l'opinion du général était généralement adoptée même si elle n'avait pas l'approbation du conseil : c'est le rôle réservé aux comités consultatifs dans tous les temps.

Le plus célèbre des officiers de l'armée romaine était Tibère

Alexandre. Nous savons qu'il était Juif d'origine, fils d'un fonctionnaire financier égyptien et neveu du célèbre Philon d'Alexandrie. Il songea de bonne heure à entrer dans la carrière administrative romaine ; pour cela, il fallait d'abord être citoyen : il en dut la faveur à l'empereur Tibère, qui le créa bientôt chevalier. Puis on le nomma procurateur de Judée, à cause de son origine et de l'expérience qu'il avait, par là même, du caractère juif. On sait peu de chose de son gouvernement, sinon qu'il eut à sévir contre des tentatives de révolte et qu'il n'hésita pas à faire crucifier les mutins. Il s'était fait assez remarquer dans cette situation pour que Corbulon le choisît comme chef d'état-major, quand il partit en guerre contre les Parthes. A son retour, il fut nommé préfet d'Egypte ; là encore il devait se trouver dans une société dont il connaissait le fort et le faible. Il eut l'occasion de rendre à Vespasien un service signalé, en le saluant empereur le premier et en lui assurant la fidélité des légions campées dans le pays. La récompense ne se fit pas attendre : Titus l'emmena avec lui comme chef d'état-major général contre Jérusalem. Josèphe nous fait un grand éloge de Tibère Alexandre ; il paraît que c'était, en effet, un homme de valeur et d'expérience : j'estime qu'il avait, à ce moment, une soixantaine d'années. Après la prise de la ville assiégée, Vespasien lui éleva, pour le récompenser, une statue à Rome sur le forum, au grand émoi des vieux Romains qui voyaient toujours en lui un étranger et un parvenu. Juvénal s'en indigne; nous, qui n'avons pas les mêmes raisons de nous effaroucher que le satirique latin, nous comprenons que l'empereur ait tenu à rendre un hommage éclatant à celui qui lui avait assuré le trône.

A la tête de la légion Ve Macédonique était un homme du nom de Sextus Cerialis, ou plus complètement Sextus Vettulenus Cerialis. Nous avons gardé l'épitaphe de sa femme, mais nous ne savons rien de sa carrière. Peut-être, cependant, avons-nous conservé un petit fragment de la base de pierre qui supportait sa statue, sur le forum de Carthage.

Un officier, appelé M. Tittius Frugi, commandait la légion XVe Apollinaire. Celui-là nous est moins connu encore que le précédent.

Il n'en est pas de même, heureusement, des officiers de la légion Xe Fretensis. Au début de la campagne de Judée, le légat était Trajan, le père du futur empereur ; Josèphe nous le dépeint comme un vaillant soldat, qui se distingua au siège de plusieurs villes. Quand Vespasien quitta l'armée d'Orient pour marcher contre l'Italie, il le prit avec lui ; si bien qu'au moment où Titus commença le siège de Jérusalem, la légion n'avait pas de commandant en chef; on attribue à ce fait un petit échec qu'elle subit au début. Mais le poste ne tarda pas à être occupé par un personnage nommé Larcius Lepidus. Son épitaphe, que l'on a retrouvée depuis longtemps à Nettuno, en Italie, nous fixe entièrement sur sa carrière. Il était arrivé fort jeune, grâce aux événements. Après avoir géré deux fonctions inférieures, il fut nommé questeur en Cyrénaïque. A peine avait-il pris possession de son poste, que Vespasien fut salué empereur en Egypte. Celui-ci, fort embarrassé pour trouver des sénateurs disponibles dans la petite partie du monde romain qui lui était soumise, le choisit, faute de mieux, comme légat légionnaire et l'appela devant Jérusalem : il avait au plus vingt-cinq ans à cette époque. La guerre finie, il fut nommé préteur, puis gouverneur de la province de Pont et de Bithynie ; il serait assurément arrivé beaucoup plus haut si la mort ne l'avait pas frappé en pleine jeunesse, à moins de trente-cinq ans. Je ne veux pas, pourtant, vous apitoyer outre mesure sur la destinée de cet officier ; tout bien considéré, il est peut-être fort heureux pour lui qu'il ait disparu si vite ; et voici pourquoi. L'épitaphe de Nettuno, dont je vous ai parlé il y a quelques instants, nous fait connaître le nom de sa femme, Caecinia Larga, et celui de sa fille, Larcia Priscilla. Or Juvénal nous apprend que la première avait une conduite très légère et que l'exemple fut suivi par la seconde. Il est vrai que Juvénal aime le scandale et accentue souvent les détails aux dépens de la vérité ; mais ses accusations ont généralement quelques fondements, et je crains bien, pour ma part, que la réputation de ces deux femmes n'ait pas été exempte de reproches. Vous voyez que Larcius Lepidus eut raison de mourir jeune, dans la plénitude de ses illusions.

Je vous ai fait connaître, Mesdames et Messieurs, les légions qui

prirent part au siège de Jérusalem et les officiers qui les commandaient. Il me reste à vous parler des auxiliaires attachés à ces légions. Ils se composaient de deux sortes de troupes : les régiments de cavalerie, nommés ailes; et les régiments d'infanterie appelés cohortes; quelquefois, cependant, les cohortes renfermaient à la fois des fantassins et des cavaliers.

Il y avait, entre les auxiliaires et les légionnaires, des différences nombreuses et importantes. Les principales portaient sur le recrutement et l'armement. Les légionnaires étaient des citoyens romains ; quand ils ne possédaient pas le droit de cité avant d'entrer au service, on le leur conférait d'office en y entrant. Les auxiliaires, au contraire, n'étaient que des étrangers qui payaient par cet impôt du sang la protection que Rome accordait à leur patrie, cette paix romaine, comme on disait, dont les bienfaits étaient célébrés dans tout l'univers. On en recrutait dans tous les pays, mais surtout dans les contrées encore sauvages, riches en guerriers solides ; la Germanie, les bords du Danube, fournissaient un fort contingent aux troupes d'Occident ; pour les troupes d'Asie on faisait appel aux hommes familiarisés par leur origine avec la manière de combattre des Orientaux et habiles à monter à cheval. Ainsi, les Ithyréens possédaient des archers, les peuplades de l'Afrique du Nord des cavaliers ; la seule aile de cavalerie qui nous soit connue, parmi toutes celles qui prirent part au siège de Jérusalem, est précisément une aile de Gétules.

La différence dans le recrutement entraînait une différence semblable dans l'armement : des troupes de cette espèce ne devaient point être habillées à la romaine si l'on voulait leur conserver leur utilité et leur caractère ; unifier leurs costumes et leurs armes eût été une erreur grossière, que les Romains se gardèrent bien de commettre. Pour vous rendre plus sensible la distinction entre les légionnaires et les auxiliaires je vais vous présenter l'image de soldats appartenant à chacune de ces catégories. La figure n° 4 représente un légionnaire romain. Il est revêtu, ainsi que vous le voyez, d'une cuirasse en cuir qui descend jusqu'au milieu des cuisses ; elle est protégée aux épaules par deux pièces de cuir supplémentaires destinées à amortir les coups d'épées ou de ja-

velots. Autour de la taille se voit une large ceinture fermée par une boucle à ardillon *(cingulum)*; la surface extérieure est ornée de plaques en métal. Par devant pend une sorte de petit tablier formé de lamelles de cuir recouvertes, elles aussi, de carrés métalliques : cette pièce, qui s'attache à la ceinture, est un ornement et surtout une défense pour le soldat dont il protège le bas-ventre. Vous remarquerez que la ceinture ici ne soutient point le glaive attaché par un baudrier à l'épaule du légionnaire. Les cuisses sont défendues par une culotte faite de lamelles de cuir ou de métal ; le cou par une sorte de cravate de cuir et la tête par un casque qui enveloppe presque toute la figure, moins le devant et les oreilles, et au-dessus duquel se dresse un plumet. Le reste de l'armement est encore plus caractéristique. Les pieds sont chaussés d'une sorte de brodequin que l'on nommait *caliga* : il se composait d'une semelle garnie de clous, rattachée à la jambe par tout un système de lamelles de cuir, qui, se rapprochant l'une de l'autre, formaient comme une sorte de bottine. De la main gauche, le soldat porte un grand bouclier de forme demi-cylindrique garni, en son centre, d'une saillie hémisphérique (*umbo*) : c'est là le bouclier légionnaire par excellence. Sa main droite est armée d'une longue lance, le *pilum*, dont vous trouverez la description détaillée dans tous les livres qui traitent de l'art militaire chez les Romains ; il suffit que je vous en signale la forme très remarquable.


Fig. 4.

La figure 5 vous fera connaître, par contre, un auxiliaire semblable à ceux qui devaient assister au siège de Jérusalem : celui-ci se nommait Hypanor et faisait partie d'une cohorte d'archers. Il ne porte pas de cuirasse, mais bien un vêtement dont les plis, habilement disposés, laissaient toute leur liberté aux jambes et

aux bras. Lui aussi a les reins entourés d'un ceinturon ornementé; mais celui-ci est double et soutient d'un côté un glaive, de l'autre un grand poignard. Le devant du corps est couvert de la pièce en forme de tablier que vous avez déjà remarquée sur la représentation du légionnaire, mais ici on voit très nettement comment elle se rattachait à la ceinture. Hypanor a des brodequins plus légers que la *caliga;* sa tête est dépourvue de casque. Il tient à la main son arc et une flèche. Il est probable qu'il portait une culotte collante, mais il est difficile de la distinguer sur cette image.


Fig. 5.

La différence entre les cavaliers légionnaires et les cavaliers auxiliaires est également assez marquée. Celui que vous voyez représenté à la figure 6 est un légionnaire, sa cuirasse est moins embarrassante que celle du fantassin : elle s'arrête à la taille. Des plaques de métal y sont fixées, soit pour lui servir d'ornement, soit pour en augmenter la résistance. Elle couvre un vêtement plus souple qui descend à mi-jambe ; les cuisses sont revêtues d'une culotte collante ; les pieds sont enfermés dans des brodequins. On ne voit pas de casque sur la tête du cavalier, mais c'est là un oubli fantaisiste


Fig. 6.

du sculpteur : les cavaliers étaient casqués, ainsi qu'il ressort de tous les bas-reliefs où ils sont figurés. Le bouclier de forme allongée est plus petit, plus maniable que celui du fantassin légionnaire que je vous ai présenté à la figure 4 ; la lance, elle aussi, paraît moins puissante que le *pilum.* Vous remarquerez également, en passant, la selle du cheval et la façon dont elle est fixée sous le ventre, sur le poitrail et sous la queue. Les ornements qui sont sculptés en haut, de chaque côté, et en bas à droite, sont des décorations militaires : je reviendrai tout à l'heure sur cette question.


Fig. 7.

Le cavalier auxiliaire de la figure 7 a un armement moins pesant : sa cuirasse n'est point chargée des mêmes plaques métalliques que celle du légionnaire ; le bouclier est rond et moins volumineux, la lance plus courte et moins puissante. On sent le cavalier fait pour la poursuite, pour les évolutions et les manœuvres de vitesse, plus que pour la charge et le choc.

Telles étaient les troupes que Titus avait rassemblées autour de Jérusalem, leur composition, leur armement, leurs chefs. Le siège de la ville commença immédiatement. L'historien Josèphe l'a

longuement raconté et les archéologues ont consacré de gros livres à en étudier tous les détails. Je ne pourrais donc ici que résumer des travaux qu'il vaut mieux lire dans l'original. Je préfère vous mettre sous les yeux l'image de ce qu'était un siège à cette époque; ce me sera une occasion de vous expliquer la tactique employée par les assaillants et par les défenseurs de la place.

La scène qui forme la planche 8 est empruntée à l'*Armée romaine* de M. Kraner. Le dessinateur y a rassemblé tous les procédés de la poliorcétique romaine. On voit d'abord au premier plan, à droite, une batterie. Une plateforme a été disposée, protégée contre les

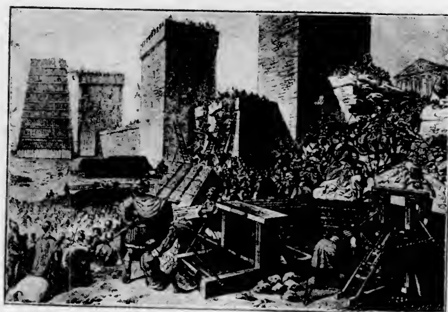


Fig. 8.

projectiles ennemis par un épaulement en bois recouvert sans doute de terre pour le garantir du feu ; à l'abri sont dressées deux machines. L'une, celle de droite, est une balliste. La balliste, comme la catapulte, était une arbalète de gros calibre. Deux bobines servaient à maintenir dans la position voulue les deux branches d'un arc dont les extrémités étaient reliées par une grosse corde; celle-ci glissait dans une grande rainure où l'on introduisait des flèches ou des boulets. On tendait la corde et on la maintenait tendue au moyen d'un crochet rattaché à une chaine, qui s'enroulait sur un cabestan placé à la partie inférieure de la machine ; en lui rendant la liberté on envoyait le projectile aussi loin que la pièce le comportait. La seule différence qui existât entre la catapulte et la

balliste, c'est que la première était disposée horizontalement, et la seconde inclinée à 45 degrés ; on doit donc faire entre ces deux engins exactement la même distinction qu'entre nos canons et nos mortiers.

La machine qui se voit à gauche de la précédente était un onagre. On nommait ainsi un appareil destiné à envoyer de grosses pierres. Il se composait, ainsi qu'on le voit sur la figure, d'une sorte d'immense cuiller dans le creux de laquelle se plaçait le projectile. On attirait violemment à soi cette cuiller, de façon à l'amener jusqu'à terre, puis on la lâchait brusquement. Elle se redressait alors et, frappant contre un tablier de bois ou de métal, lançait par contre-coup le projectile dont on l'avait chargée. Ces machines, toutes primitives qu'elles étaient, avaient encore une certaine portée : avec la catapulte que l'empereur Napoléon III a fait fabriquer quand il préparait son *Histoire de Jules César*, on est parvenu à planter une flèche dans une cloison de planches à mille pas et à projeter à la même distance une pierre de 27 livres. Celles de Titus étaient plus puissantes encore. La Xe légion, nous dit Josèphe, avait des pièces d'artillerie capables de lancer des pierres de plus de soixante kilogrammes à une portée efficace de 370 mètres. Au début du siège, il paraît que les Romains se servaient surtout de pierres blanches dont ils avaient sans doute réuni une grande quantité ; mais les Juifs, qui les voyaient venir à cause de leur couleur même, avaient soin de poster des vedettes pour annoncer l'arrivée et la direction du projectile : on avait donc tout le temps de se garer et de se mettre à l'abri ; et les coups de l'artillerie assiégeante restaient sans effet. Pour parer à cet inconvénient, les assaillants eurent l'idée de noircir leurs boulets, ce qui leur réussit. On a fait remarquer que le stratagème des Juifs se renouvela dans notre siècle, au siège de Sébastopol : des vigies étaient chargées de signaler les bombes russes avant qu'elles ne tombassent dans nos tranchées.

Au second plan, on aperçoit une masse de boucliers qui constitue ce que l'on nommait une tortue. Tout un groupe de soldats s'avançait contre les remparts ennemis, chaque homme couvrant sa tête de son bouclier. Les fantassins des premiers rangs restaient debout,

les suivants s'inclinaient un peu, les derniers marchaient presque accroupis, de telle sorte que l'ensemble des boucliers, au lieu de former une surface horizontale, offrait un plan incliné sur lequel venaient glisser les projectiles lancés par les défenseurs, du haut des remparts. Les assaillants abrités par cette toiture, tout à fait analogue à une carapace de tortue parvenaient ainsi, sans être blessés jusqu'aux pieds des murailles, qu'ils se mettaient alors à saper ou à escalader, suivant les circonstances.

Plus loin encore, vous voyez un autre mode d'attaque, le bélier. Cet engin consistait en une immense pièce de bois garnie à son extrémité antérieure d'une grosse tête de bélier en fer et suspendue par des cordes à la toiture d'une ou même, comme ici, de deux cabanes juxtaposées. Ces cabanes étaient généralement recouvertes de fer pour pouvoir résister aux quartiers de pierres ou aux rochers que l'on faisait rouler sur elles du haut des murs, et, par dessus, de peaux mouillées, inaccessibles au feu. Les soldats, abrités de la sorte, mettaient en mouvement la poutre; et, après lui avoir imprimé pendant quelque temps un violent balancement, ils la lançaient de toutes leurs forces contre la muraille qu'il s'agissait de saper. Les coups portés par cet instrument étaient terribles; l'on a indiqué, dans la gravure, à l'angle de la tour, les effets obtenus ainsi par l'effort des assaillants.

Enfin, en face le bastion de la ville le plus éloigné, on a figuré sur cette image une tour mobile. Vous comprenez aisément quelle était l'utilité de cet appareil : il permettait aux troupes assiégeantes, non seulement de s'élever sur le même plan que les défenseurs des tours, mais même de les dominer; si bien que l'avantage de la position n'était plus, dès lors, du côté des assiégés. Le bas pouvait en être, comme ici, muni d'un bélier qui faisait son œuvre de destruction à l'abri de toute attaque; la partie supérieure était armée de pont-levis que l'on abaissait tout à coup et par où l'on se créait un passage relativement aisé jusque dans l'intérieur de la place. Les tours roulantes étaient, elles aussi, blindées de fer et couvertes de revêtements incombustibles; néanmoins l'ennemi arrivait parfois, dans des sorties, à y mettre le feu; c'est ce qui se produisit plus d'une fois pendant le siège de Jérusalem, au grand désespoir des Romains, qui se voyaient obligés de construire de nouvelles tours au milieu de mille difficultés matérielles.

Vous avez maintenant présents devant les yeux les moyens qu'employaient les Romains pour conduire l'attaque d'une place et pour en préparer la prise; aussi pourrez-vous vous représenter plus aisément, s'il vous plait de les lire dans l'historien Josèphe, les différentes péripéties de ce siège mémorable. Je veux seulement ici appeler votre attention sur une scène particulièrement attachante, la prise et l'incendie du temple. Les Romains avaient enlevé assez aisément les deux premières enceintes de la ville; le 9 avril de l'année 70, ils se trouvèrent en présence de la troisième enceinte, celle qui renfermait le temple. Pour comprendre comment ils l'attaquèrent et quelles difficultés ils trouvèrent à y pénétrer, il faut bien se rendre compte de la façon dont il était construit. Ce serait une grave erreur que de se le figurer semblable à un de nos édifices religieux d'aujourd'hui; le plan de ceux-ci se rapproche plus ou moins de celui des édifices grecs ou romains, qui ont servi de modèles aux architectes modernes. Le temple de Jérusalem se composait en réalité de trois monuments concentriques. Le premier consistait en une vaste cour quadrangulaire fermée par une haute et puissante muraille et entourée de portiques; c'était la cour extérieure, ouverte à tous. Au milieu s'élevait une plate-forme plus élevée que la première, la cour des prêtres, isolée de la précédente, sur toutes ses faces, par un mur garni, lui aussi, intérieurement d'un portique; on y accédait par une porte qui en défendait l'entrée. Enfin, au centre de cette seconde cour, sur une nouvelle plate-forme encore plus haute que les autres était construit le sanctuaire, le temple proprement dit avec toutes ses dépendances. Il fallait donc, pour y pénétrer de vive force, se rendre maitre des deux cours qui le précédaient, c'est-à-dire enlever d'assaut deux remparts, où les Juifs avaient amassé, naturellement, tout ce qui leur restait d'hommes et de moyens de défense. Tant que les Romains n'eurent pas fait une brèche dans la muraille extérieure, les assiégés se contentèrent de les couvrir de projectiles de toute sorte; mais quand ils la virent entamée, ils n'hésitèrent pas à se porter aux

moyens extrêmes. Ils commencèrent par mettre le feu à la portion du portique qui avoisinait la brèche. Deux jours après, pour leur répondre, les Romains incendièrent les parties voisines. Au bout de dix jours, c'est de nouveau le tour des Juifs : ils attirent les Romains sur un portique encore intact et y déchaînent un violent incendie, au milieu duquel périssent un grand nombre d'ennemis ; mais malgré leurs efforts, ils sont obligés de se replier et d'abandonner la cour extérieure aux vainqueurs. Sans perdre de temps, Titus fait battre la muraille qui fermait la cour suivante et essaie de l'enlever d'assaut ; là encore, il se heurte à une défense acharnée, si bien que ses troupes sont obligées de reculer, laissant quelques étendards aux mains des assiégés. Il ne restait qu'un parti à prendre : pénétrer par la porte dont j'ai parlé plus haut. Le feu se chargea de l'ouvrir : il gagna aisément les portiques intérieurs, faits de bois de cèdre ; et c'est au milieu des flammes que les Romains purent y pénétrer. La lutte fut terrible : les légionnaires poussés à bout par les pertes qu'ils avaient subies, par la résistance qu'ils rencontraient, par l'acharnement des derniers défenseurs de la place, n'écoutaient que leur colère et voulaient, à tout prix, achever la victoire. Aussi l'un d'eux s'approcha du sanctuaire et, montant sur les épaules de ses compagnons d'armes, lança par une fenêtre un brandon arraché à l'incendie du portique. Le feu se déclara dans les chambres voisines du saint des saints et consuma rapidement l'édifice. Titus n'eut que le temps de pénétrer à l'intérieur du temple et d'y jeter un coup d'œil ; il dut se retirer en toute hâte, chassé par les flammes qui allaient anéantir tant de richesses (8 juillet).

La ville haute tenait encore : le 1er août les Romains la prirent et l'incendièrent. Ce fut le dernier acte de cette sanglante tragédie.

La joie qui suivit la victoire fut immense. Les soldats proclamèrent Titus « imperator » au milieu des ruines de la cité détruite. En échange, il leur distribua des récompenses et des décorations.

Les décorations militaires que l'on décernait en pareille circonstance étaient de deux sortes ; les unes étaient réservées aux officiers supérieurs, les autres ne s'accordaient qu'aux officiers inférieurs et aux soldats.

Les premiers avaient droit à des lances d'honneur à pointes d'or, à des drapeaux et à des couronnes d'or ; nous n'avons gardé de ces décorations qu'une représentation figurée, assez maladroite, d'ailleurs ; je la reproduis ici (fig. 9). D'un côté on voit cinq lances auxquelles est attachée une couronne, de l'autre un étendard (*vexillum*) ; ces insignes sont plantés dans des couronnes murales, ainsi nommées parce quelles représentent une portion de muraille ; elles ne se donnaient qu'aux officiers qui avaient pris d'assaut une ville. Les légats légionnaires avaient droit à quatre lances et à quatre étendards, les tribuns à une seule décoration de chaque sorte.

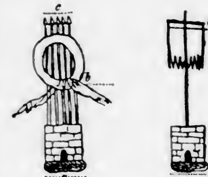


Fig. 9.

Les officiers inférieurs et les soldats recevaient des bracelets, des colliers et des phalères. Vous trouverez ces décorations rassemblées sur un bas-relief célèbre dont un moulage existe au musée de Saint-Germain : c'est la tombe d'un centurion, M. Cælius de Bologne, qui prit part à la désastreuse expédition de Varus et y perdit la vie. On lui éleva dans sa patrie un cénotaphe où on le représenta en buste.

Ainsi qu'on peut le voir sur la figure 10, ce centurion tient, de la main droite, un bâton, le cep de vigne, symbole de son autorité. Le bras est orné d'un bracelet. Sur sa poitrine on distingue très nettement quatre gros médaillons : ce sont là des phalères. Il en existait de plus petits en pierres précieuses dont on faisait des colliers pour les femmes, ainsi que l'apprennent, entre autres textes, ces vers tirés d'un épithalame antique :

Ex humeris frustra phaleras imponis eburnis,
Nam tibi non gemmæ, sed tu das lumina gemmis.

« Pourquoi suspendre des phalères à tes épaules d'ivoire ? les gemmes n'ont pas d'éclat à te prêter : c'est toi qui leur en donnes. » Les phalères représentées ici étaient de métal plus ou moins précieux : on les appliquait sur une sorte de claie en cuir, assez souple pour s'adapter à la forme du corps, qui est représentée plus nettement encore à la figure 6 ; les sujets qu'on y sculptait n'étaient pas

toujours les mêmes, ainsi que vous le voyez; celui du milieu offre l'image d'une tête de Méduse. Cælius a, de plus, un collier autour du cou, tandis que deux autres sont suspendus par des attaches sur chaque épaule. Enfin sa tête est ceinte d'une couronne de chêne, de cette couronne civique, la plus glorieuse de toutes, que l'on accordait seulement à celui qui avait, de sa main, arraché à l'ennemi un citoyen romain. Il n'était guère possible d'être plus décoré que ce



Fig. 10.

centurion; et l'on comprend que sa famille ait tenu à le représenter sur sa tombe, avec tous ses insignes, afin de prouver à la postérité que sa mort, peu honorable, au milieu des forêts de la Germanie, dans un désastre sans précédent, était le fruit du malheur et non de la lâcheté.

Jérusalem était prise; les officiers et les soldats avaient reçu leurs récompenses et pouvaient regagner leurs quartiers ordinaires; Titus n'avait plus qu'à revenir à Rome pour recevoir les honneurs du triomphe. Mais la saison n'était pas encore favorable pour la navigation. Il lui fallut attendre les beaux jours. Il employa son temps en réjouissances : il alla successivement à Césarée et à Beyrouth, où il célébra la naissance de son père et de son frère par des jeux solennels ; on y brûla encore quelques Juifs et on fit combattre d'autres, soit contre leurs coreligionnaires, soit contre des bêtes. Puis Titus passa en Syrie, où les fêtes continuèrent.

Les habitants d'Antioche surtout lui firent une chaude réception; c'étaient là des marques de sympathie intéressées. Il parait qu'ils l'attirèrent au théâtre pour une grande représentation et que là, magistrats et Sénat le supplièrent de chasser tous les Juifs de leur ville. Ils croyaient sans doute que le vainqueur de Jérusalem considérerait cette exécution comme un couronnement de la conquête; mais ils avaient affaire à un homme d'esprit. Titus leur répondit qu'il ne demandait pas mieux que de souscrire à leur demande, mais qu'il était fort empêché, ne sachant où reléguer cette population maintenant que la seule ville où il aurait pu les envoyer venait d'être détruite. Ce fut tout ce qu'ils obtinrent de lui, et tout ce qu'ils méritaient d'en obtenir. De là il gagna l'Egypte où il prit la mer.

Pour clore cette conférence, toute pleine de l'historien Josèphe, je ne saurais mieux faire que d'emprunter la phrase par laquelle il termine son histoire ; elle répond pleinement à ma pensée :

« Je finirai ici, dit-il, l'histoire de la guerre des Juifs contre les Romains, que je m'étais obligé de donner pour la satisfaction des personnes qui désirent l'apprendre. J'en laisse le jugement à ceux qui la liront et me contente d'assurer que je n'ai rien ajouté à la vérité, ce qui est la seule fin que je me propose dans toutes les choses que j'écris. »

(*Extrait de la* REVUE DES ÉTUDES JUIVES, *tome XXII.*)

VERSAILLES, IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS.